



Brevet Professionnel
RESPONSABLE
D'EXPLOITATION AGRICOLE

BP REA - Niveau IV

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

SE FORMER EN APPRENTISSAGE

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 25 révolus (plus possible avec dérogation)
Avoir obtenu au minimum un diplôme de niveau V (CAP, BEP), ou
avoir suivi une année complète de seconde générale.

**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce
secteur d'activité**

Recrutement

Préinscription en ligne sur www.cfa-piemont-pyrenees.fr
ou demander une fiche d'inscription

**A noter : l'entrée en formation ne peut se faire qu'après la
signature du Contrat d'apprentissage**

**Métiers visés
ou poursuite d'études**

S'installer en tant que responsable d'exploitation agricole (reprise
d'exploitation, association, ou création)

Devenir salarié(e) au sein d'une exploitation agricole, d'un
groupement de producteurs, d'une coopérative agricole ...

Poursuivre ses études au CFA Piémont-Pyrénées vers le Certificat de
Spécialisation Conduite en Production Biologique commercialisation.

Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau IV à son rythme, par la voie de l'alternance

Obtenir de la Capacité Professionnelle Agricole

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et
des savoirs-faire leur permettant d'exercer un métier dans le milieu de
l'agriculture.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel agricole, et de
l'affiner tout au long de la formation.

Avoir une connaissance réelle du milieu professionnel grâce à l'alternance
en entreprise.

Organisation de la formation

Date de début : Septembre 2016

Date de fin : Juin 2018

2 années en alternance : 38 semaines de cours au CFA + 56 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés par an.

Contenu

Unités capitalisables	Contenu
UC Générale 1	Communication, Mathématiques, Informatique
UC Générale 2	Connaissances Scientifiques, Agriculture et Société
UC Professionnelle 1	Diagnostic Global de l'Exploitation
UC Professionnelle 2	Dynamiques de territoire
UC Professionnelle 3	Organisation du travail dans l'exploitation agricole
UC Professionnelle 4	Gestion économique et financière de l'exploitation
UC Professionnelle 5	Commercialisation des produits de l'exploitation
UC Professionnelle 6	Projet professionnel - Salarial ou installation
UC Technique 1	Conduite d'un atelier de production
UC Technique 2	Conduite d'un second atelier de production ou d'un atelier de transformation ou de service
UCARE 1	2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale
UCARE 2	

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP REA, il faut obtenir les 12 Unités capitalisables et envoyer un relevé de carrière de 4 trimestres minimum.

Nous contacter :

Unité de Formation d'Apprentis
de Vic en Bigorre11 bis Promenade des Acacias
65500 Vic en Bigorre

Tél : 05.62.31.82.00

marie-noelle.seguembille@educagri.fr
formagri-65-vic.fr/ufa.htm